



**Communiqué de presse**

**Jeudi 26 mars**

**CARTE SCOLAIRE DES ECOLES PUBLIQUES :  
L'ACHARNEMENT DE L'ADMINISTRATION A TENIR LES INSTANCES LAISSE  
CRAINdre LE PIRE.**

Le Président de la République en a appelé à la solidarité, il a annoncé le gel de toutes les réformes, y compris celle des retraites. FO demande toujours son abrogation.

Le Président, son premier Ministre, le Ministre de l'Education Nationale ont, semble-t-il, découvert les vertus des services publics et ne tarissent pas d'éloges sur celui-ci et de remerciements aux agents qui assurent le service.

Mais dans le même temps, le Ministre, le Recteur et l'Inspectrice d'Académie ont décidé de convoquer les Comités Techniques pour acter les fermetures de postes et de classes et pour détricoter un peu plus l'école publique. Au regard de la crise sanitaire sans précédent qui s'abat sur notre pays, est-ce là l'urgence de l'heure ?

Pour la FNEC FP FO, l'urgence serait que l'employeur respecte ses obligations de protection. Il lui appartient de fournir masques, gants et gel. Il lui appartient de mettre en œuvre, cette méthode semble faire ces preuves dans les pays où elle est appliquée, le dépistage systématique des enseignants, en particulier ceux qui se sont portés volontaires ou sont exposés parce qu'ils ont dû appliquer les consignes abracadabrantesques de Blanquer : se rendre dans les établissements, rencontrer les familles.

Pour FO l'urgence est bien de répondre aux revendications des salariés. C'est pourquoi la FNEC FP FO intervient à tous les niveaux pour que notre administration assure la protection et le suivi des personnels, en particulier ceux engagés pour l'accueil des enfants de soignants.

Dans le département, malgré les demandes de report répétées des organisations syndicales représentatives (FNEC FP FO, FSU, UNSA), l'Inspectrice d'Académie a décidé de maintenir pour lundi 30 mars le comité technique relatif à la carte scolaire pour la rentrée prochaine. Pourquoi un tel acharnement à vouloir maintenir coûte que coûte cette instance alors que le CHSCT-D du 19 mars a, lui, été bel et bien reporté sine die ? Pourquoi vouloir imposer la diminution du nombre de représentants du personnel à cette réunion ?

**L'administration voudrait se passer de l'opposition des représentants syndicaux pour faire une carte scolaire au vitriol, elle ne s'y prendrait pas autrement.**

Les documents fournis par les services de l'inspection académique listent 37 écoles en risque de fermeture pour 2 ouvertures potentielles. En début d'année scolaire, Madame l'Inspectrice nous a annoncé qu'il y avait 22 emplois de professeurs des écoles en trop dans le département. Le rectorat a annoncé la suppression de 6 postes de professeurs des écoles en Haute Loire pour l'année prochaine. Cette situation fait craindre une attaque majuscule contre les écoles publiques du département. Dans ce contexte, l'entêtement de Madame l'Inspectrice à réaliser sa carte scolaire dans les plus brefs délais, en comptant sur l'impossibilité des représentants des personnels de siéger, ne peut être interprété que comme un aveu de faiblesse.

Nous n'osons penser qu'il s'agit d'utiliser la crise sanitaire et le confinement pour éviter un conflit avec les personnels et leurs organisations syndicales, les parents et les élus et réaliser ainsi ce que la mobilisation des personnels à empêcher depuis plusieurs années : la fermeture massive de postes et de classes dans le département.

## Cacher ces élèves que je ne saurais voir.

Pour mener à bien son projet, Madame l'Inspectrice s'appuie sur une prétendue diminution démographique que les faits contredisent.

Ainsi le syndicat FO des personnels du premier degré du département a recueilli l'ensemble des prévisions d'effectifs de toutes les écoles publiques au mois de janvier 2020. Le constat est sans appel, les chiffres de l'administration sont erronés et la diminution du nombre d'élèves est organisée de toutes pièces.

Ainsi pour l'année scolaire actuelle, FO recense 14 102 élèves présents dans les écoles contre 13 808 annoncés sur le site du rectorat. Ce sont 294 élèves qui ne sont déjà pas pris en compte par l'administration à ce jour. Plus d'une dizaine de postes sont donc déjà manquants.

Les prévisions d'effectifs de l'administration pour la rentrée prochaine ne rectifient pas le tir. L'enquête du SNUDI-FO révèle que 14 209 élèves sont attendus dans les écoles publiques pour la rentrée 2020 (soit 107 de plus que cette année) pour 13 984 annoncés par l'Inspection Académique, soit une différence de 221 élèves.

Ainsi le tableau ci-dessous montrent l'évolution des effectifs par classe d'âges dans les écoles cette année scolaire et ceux prévus pour la rentrée prochaine. (*chiffres relevés par l'enquête du SNUDI-FO 43 auprès de 100% des écoles publiques*)

MATERNELLE			
	Année 2019/2020	Année 2020/2021	
TPS	892	1018	126
PS	1419	1439	20
MS	1584	1499	-85
GS	1573	1628	55
TOTAL	5468	5584	116
CONSTAT IA	5194		

ELEMENTAIRE			
	Année 2019/2020	Année 2020/2021	
CP	1696	1631	-65
CE1	1689	1713	24
CE2	1674	1715	41
CM1	1653	1713	60
CM2	1749	1696	-53
ULIS	127	125	-2
UPE2A	46	32	-14
TOTAL	8634	8625	-9
CONSTAT IA	8484		

Les élèves de moins de 3 ans jouent, une nouvelle fois, les variables d'ajustement puisque le syndicat prévoit la présence de 1 018 élèves de très petite section en septembre alors que l'Inspection Académique en prévoit 946, soit une différence de 72.

L'argument démographique pour justifier du pillage de postes d'enseignants et les fermetures de classes ne marche plus !

A quelques jours d'un comité technique qui devrait se tenir en visioconférence, l'Inspectrice d'Académie se refuse toujours à communiquer ses intentions en matière de carte scolaire comme la réglementation l'y oblige. Dans quel but ?

Dans ces temps difficiles pour tous les citoyens, où on demande beaucoup aux salariés et à leur famille notamment au travers de la loi d'urgence sanitaire qui devient prétexte à tout déréglementer, on aurait pu espérer que le gouvernement et le Ministre mettent en musique les paroles du Président en défense des services publics et suspendent les suppressions de postes. Visiblement ce n'est pas ce qui se prépare dans l'Education Nationale, les personnels devront se contenter des remerciements de façade.

Pour FO, les citoyens, les salariés et leurs enfants ont besoin d'une école publique performante. Aucune suppression de classe et de poste ne doit être envisagée ni dans les collèges, ni dans les écoles, ni dans les lycées, toutes les demandes d'ouvertures de classes doivent être satisfaites, toutes les créations de postes de remplaçants et d'enseignants spécialisés nécessaires doivent être actées.

Pour la FNEC-FP-FO, le plus court chemin pour sortir de la crise, c'est de répondre aux revendications des personnels.

- Annulation des suppressions de postes,
- Ouverture de tous les postes nécessaires,
- Distribution de tous les moyens de protection nécessaires pour les personnels au travail,
- Dépistage systématique de tous les personnels dans le cadre réglementaire de la médecine de prévention, en commençant par les personnels qui accueillent les enfants de soignants.

Au Puy, le jeudi 26 mars 2020